VOTRE bulletin

Volume 8 | N° 5

JUIN 2020

L'été est à nos portes !

INFOS MUNICIPALES
Collectes RDD et TIC 4

SÉCURITÉ INCENDIE
Prévention incendie 7

Saint-Paul d'Abbotsford

À la mairie

Saint-Paul d'Abbotsford

Hôtel de Ville
926, rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford
450 379-5408 · info@saintpauldabbotsford.qc.ca
www.saintpauldabbotsford.qc.ca

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !
www.facebook.com/saintpauldabbotsford

Conseil municipal

Maire
Robert Vyncke

Conseiller, siège #01
Mario Blanchard

Conseiller, siège #02
Mario Larochelle

Conseiller, siège #03
Robert Marshall

Conseiller, siège #04
Pierre Pelletier

Conseiller, siège #05
Mélanie Duchesneau

Conseiller, siège #06
Christian Riendeau

**Élections par suffrage universel*

Heures d'ouverture

Hôtel de Ville

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi :
8 h à 12 h

Travaux publics

Lundi au jeudi :
6 h 30 à 12 h
13 h à 16 h

Vendredi :
6 h 30 à 12 h

Prochaines séances régulières du conseil :
2 juin et 7 juillet 2020

VOTRE **bulletin**
Prochaine parution :
début juillet 2020

FSC www.fsc.org © 10% post-consommation recyclé. Sans chlore. Sans acide. FSC® C003475

Crédits pour les différentes photos dans ce bulletin : IStockPhoto, Adobe Stock

Vos calendriers

JUIN 2020

D	L	M	M	J	V	S
		2		4	5	6
7		9	10		12	13
14		16		18	19	20
21		23				27
28		30				

JUILLET 2020

D	L	M	M	J	V	S
				2	3	
5		7	8		10	11
12		14		16	17	18
19		21	22		24	25
26		28		30		

Légende

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des matières organiques
- Résidus verts
- Collecte de résidus volumineux
- RDD et TIC de 8 h à 13 h (au garage municipal)
- RDD et TIC de 13 h 30 à 18 h (au garage municipal)
- Fête nationale, Saint-Jean-Baptiste – Hôtel de ville fermé
- Fête du Canada – Hôtel de ville fermé

Bibliothèque Azarie-Couillard-Després
926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0
450 379-9202

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
JEUDI ... h
Fermée
... de 9 h 30 à 11 h

Livres numériques, livres audios, revues en ligne, musique, formation linguistique et encore plus maintenant disponibles via le Réseau Biblio de la Montérégie ! Détails sur la page « Bibliothèque » du site Internet.

TC MEDIA

Déconfinement du soleil, juin !

Entre le moment où j'écris mon mot et le jour de parution de ce bulletin, deux semaines se seront écoulées. Les rayons de soleil de mai ont pris leur temps à nous réchauffer. L'éclosion des bourgeons fut lente, encabanés qu'ils étaient comme nous.

Là que le gouvernement autorise le déconfinement dans les régions, j'espère que ce sera aussi le cas pour le soleil, sans qu'il ait à se montrer trop graduel et discipliné. Rappelons-nous que juin 2019 fut le mois le plus chaud enregistré. Toutes références à la météo et à la Covid-19 demeurent toutefois spéculatives.

Confinement des semences aussi. Il n'y a pas eu assez de pluie pour les semis dans les champs. Il y aura du retard à reprendre. Les agriculteurs ont souffert de la Covid-19 à plusieurs niveaux, espérons que dame nature se mettra de leur côté le plus rapidement possible.

Je tiens à remercier tous ceux qui embauchent des travailleurs saisonniers étrangers pour le bon encadrement réalisé autour du confinement en suivant strictement les règles fédérales et provinciales. Les statistiques pour notre village sont demeurées en bas de 5 infections. Comme le virus peut encore sévir, continuons à nous serrer les coudes… à 2 mètres !

« Nous ne pouvons choisir les circonstances extérieures, mais nous pouvons toujours choisir la façon dont nous répondons à celles-ci.. »

- Épictète

Sensibilisation et communication au cannabis

Un plan d'action pour l'ensemble des municipalités de la MRC est mis en marche pour sensibiliser la population de tous âges à la consommation du cannabis.

Un vaste programme de communication, financé par le gouvernement, sera déployé même en contexte de confinement.

Questions lors des séances du conseil

Je vous encourage à continuer de consulter notre site Internet pour demeurer au fait des informations municipales, surtout en cette période de pandémie, et de lire les procès-verbaux des séances du conseil.

Puisque les périodes de questions ne peuvent être maintenues dans leur forme usuelle, vous pourrez poser vos questions, par écrit, en transmettant un courriel à info@saintpauldabbotsford.qc.ca au plus tard à 12h le lundi précédant la séance.

Les questions seront répondues lors de la période de questions habituelle. Nous enregistrons également nos séances sur ZOOM et les diffusons dès le lendemain sur notre site. Il en va de même pour la MRC.

Projets domiciliaires

Dû à l'urgence sanitaire, les projets de développement domiciliaire dans notre municipalité se trouvent en attente : développement derrière l'hôtel de ville, les multiplexes le long de la route 112 de chaque côté de Plan Sélect, le grand projet Clermont à l'est de la Villa Fortier.

Toutefois, il y a une bonne quantité de demandes de permis pour les nouvelles constructions individuelles et les rénovations.

Projets de réfection des rangs

La réfection du rang Papineau, du rang de la Montagne et du Chemin de la Grande-Ligne ira de l'avant. Vu que cela créera des entraves à la circulation, nous allons tout faire pour en amoindrir les impacts.

Des consultations à cet effet sont tenues avec les résidents les plus concernés. Toutes les informations vous seront communiquées à l'avance.

MRC – développement économique

Le gouvernement a délégué le processus d'octroi d'aide d'urgence aux PME à la MRC. Une politique de gestion du programme fut mise en place.

Un comité d'urgence fut créé pour lequel je suis l'élu qui en fait partie. Nous encourageons toutes nos petites PME à contacter le responsable du développement économique à la MRC et de soumettre leur demande de soutien.

Piste cyclable la Route des Champs

Cet été il n'y aura pas d'étudiants-patrouilleurs sur la piste. Nous suggérons fortement aux cyclistes et promeneurs de signaler à la MRC tous bris ou obstacles qui pourraient nuire à la sécurité des usagers.

À la halte de Saint-Césaire, il y aura un étudiant pour répondre aux questions des gens qui s'y arrêtent. Sachez que la Sûreté du Québec sera de nouveau présente sur la piste, avec deux policiers et des cadets pendant toute la période estivale.

Plantation d'arbres

Comme nous vous l'avions déjà communiqué, le conseil a décidé d'un vaste programme d'embellissement et de plantation d'arbres dans la municipalité.

Ce programme se met en marche en commençant par le remplacement des frênes le long de la route 112, d'abord au cœur du village. Suivez les infos sur ce sujet sur notre site Internet.

Et comme toujours, n'hésitez pas à me contacter !

Robert Vyncke
cabinet.maire@saintpauldabbotsford.qc.ca
Téléphone : 450 379-5408

Fête nationale du Québec et Fête du Canada

Fermeture de l'hôtel de ville

Veuillez noter que l'hôtel de ville sera fermé les mercredis 24 juin et 1er juillet prochain en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada.

Travaux effectués sur le Chemin de la Grande-Ligne

À tous les résidents du Chemin de la Grande-Ligne, nous tenons à vous informer que plusieurs types de travaux seront effectués dans votre secteur prochainement; l'entretien et la réfection de la chaussée, le nettoyage des fossés et le changement de plusieurs ponceaux.

Ces travaux s'échelonneront du mois de mai à la fin du mois de juillet. Vous pouvez toujours vous référer à notre site Internet pour suivre le déroulement des opérations.

- Rappel

2e versement des taxes municipales 2020

La date d'échéance pour effectuer le 2e paiement de votre compte de taxes sans accumuler de frais d'intérêts est le **lundi 22 juin 2020**.

Collecte de résidus RDD et TIC

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) : huile usagée, filtre, peinture, batterie d'automobile, solvant, pesticides, produits de nettoyage, pile sèche, lampe fluocompacte, tube fluorescent, etc.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES : téléviseur, téléphone, ordinateur, moniteur, périphérique informatique, télécopieur, lecteur CD et DVD, cinéma maison, caméra numérique, baladeur numérique, système audio, etc.

** Les micro-ondes ne sont pas acceptés. Plus de détails au :* **http://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/quoi-recycler**

Quand ?

- **Jeudi le 11 juin, de 13 h 30 à 18 h**
- **Samedi le 4 juillet, de 8 h à 13 h**
- **Jeudi le 23 juillet, de 13 h 30 à 18 h**
- **Jeudi le 13 août, de 13 h 30 à 18 h**
- **Jeudi le 17 septembre, de 13 h 30 à 18 h**
- **Jeudi le 15 octobre, de 13 h 30 à 18 h**

Où?

Garage municipal, derrière l'hôtel de ville 926, rue Principale Est

Procédure – COVID-19

Afin d'assurer la sécurité de tous, voici quelques règles de sécurité à respecter :

- Dirigez-vous vers le garage municipal. Immobilisez votre véhicule au STOP.
- Attendez que l'employé municipal vous autorise à avancer.
- Vous devrez être en mesure de décharger vous-même vos rebus. Les employés municipaux ne sont pas autorisés à toucher au matériel.

1 seul véhicule à la fois dans la zone de déchargement. Suivez les indications sur place.

Capsule info-urbanisme :

Le système cadastral de Saint-Paul-d'Abbotsford

À la manière de l'ensemble des noyaux de peuplement, le territoire de Saint-Paul-d'Abbotsford fut planifié selon un système parcellaire (découpage de l'espace) adapté à la situation et aux caractéristiques physiques du milieu dans lequel il s'insère.

Plusieurs types de trames urbaines se retrouvent en Amérique du Nord : le système orthogonal où les rues et îlots sont implantés à angles droits (Philadelphie, Chicago). Le système organique où le découpage du sol est planifié sur le terrain en fonction des besoins du moment et où les tracés sont beaucoup plus sinueux (Boston, Vieux-Québec). Le système cadastral baroque où l'on superpose un découpage rayonnant à une grille orthogonale (ville Mont-Royal), etc.

L'un de ces systèmes de découpage de l'espace est toutefois propre au Québec : le système côtes et rangs. Retrouvé principalement dans la vallée du Saint-Laurent et hérité de certaines régions du nord de la France (Flandre, Picardie), le découpage cadastral côtes et rangs est basé sur le système hydrographique (cours d'eau, rivières) à partir duquel les lots sont implantés perpendiculairement. L'objectif visé par ce système était de faire les terrains les plus minces possible pour maximiser l'accès au cours d'eau au plus grand nombre d'habitants. On y remarque souvent la présence d'un boisé servant à l'exploitation de l'eau d'érable et du bois de chauffage au fond des parcelles. Ce type de structure rurale permettait de diversifier au maximum les cultures, tout en gardant les gens près les uns des autres à une époque où quotidien et collectivité étaient indissociables, même en secteur rural.

La disposition des voies de circulation et des terrains sur une majorité de notre territoire représente ainsi l'un des principaux vestiges de l'héritage agricole de la municipalité.

Assemblées publiques de consultation et référendums

Considérant le contexte de crise sanitaire actuel, aucune assemblée publique exigée par une disposition législative ou réglementaire applicable à une municipalité ne peut être tenue. C'est le cas, notamment, pour les assemblées prévues en aménagement et en urbanisme. En effet, l'arrêté 2020-033, du 7 mai 2020, prévoit que toute procédure autre que référendaire qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être suspendue ou remplacée. C'est le conseil qui détermine si l'assemblée publique est suspendue ou remplacée.

Suspension – Si le conseil choisit de suspendre l'assemblée publique, la municipalité devrait l'annoncer par un avis public de report qui indique qu'un nouvel avis public annonçant la tenue de l'assemblée sera publié après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Dans ce cas, le processus d'adoption réglementaire est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Au moment opportun, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation communiquera avec les municipalités pour leur indiquer que les processus d'adoption réglementaire normaux sont rétablis.

Remplacement – Si le conseil souhaite que le processus d'adoption de l'acte visé par l'assemblée publique se poursuive, il doit remplacer l'assemblée publique normalement prévue par la Loi par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public. Contrairement à la situation qui prévalait depuis le 22 mars en raison du décret 2020-008, il n'est maintenant plus nécessaire que le conseil désigne le projet prioritaire par un vote des deux tiers des membres.

Par ailleurs, en plus de la consultation écrite qui est obligatoire, une municipalité peut prévoir toute autre mesure de consultation qui n'implique pas le déplacement ou le rassemblement de citoyens, comme une consultation par visioconférence.

Pendant l'état d'urgence sanitaire, un projet initialement suspendu par une municipalité pourrait être relancé ultérieurement si un avis public était donné pour annoncer que l'assemblée publique est remplacée par la consultation écrite décrite précédemment.

Une municipalité dont les capacités administratives sont limitées par la pandémie pourrait suspendre certains projets pour en prioriser d'autres. Le conseil suivra attentivement ces règles et recommandations.

Maladie de Lyme
Partout en Montérégie

En Montérégie, plusieurs personnes ont contracté la maladie de Lyme depuis les dernières années. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du coeur.

La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut rester vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque.

De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés. Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protègeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un médecin ou d'un pharmacien pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie de Lyme;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez
www.maladiedelymemonteregie.com

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2019

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue ?

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.

Visites pour la prévention des incendies

Cette année, le Service de sécurité incendie de Saint-Paul-d'Abbotsford ne fera aucune visite de prévention auprès des résidents du territoire.

Au cours du mois de juin, un formulaire de prévention sera transmis par courrier aux résidents qui devaient être visités cette année.

Vous devrez le compléter et le retourner, le plus tôt possible, dans la boîte postale extérieure située près de la porte principale de l'Hotêl de ville ou par voie postale.

Pour tout questionnement, demandant l'assistance du service de prévention, il sera possible de prendre rendez-vous avec M. Steve Poulin, en appelant au 450-379-5408 ou en transmettant une demande par courriel à l'adresse suivante : incendie@saintpauldabbotsford.qc.ca.

Camps thématiques 2020

EN COLLABORATION AVEC LES CAMPS AES

Gâutez aux joies de l'été !

Inscriptions et renseignements :
1 877-678-6290 | www.gvl-inc.com

ANIMATEURS RECHERCHÉS !

Envie de devenir animateur de camp de jour cette année? Postule dès maintenant!
Fais parvenir ton curriculum vitae par courriel à information@gvl-inc.com.

Jeux d'eau

Étant donné la fermeture de tous les parcs publics imposée par le gouvernement, les jeux d'eau ne seront pas accessibles à la population pour le moment.

Nous vous aviserons dès que la situation permettra l'ouverture.

Soccer été 2020

La saison est annulée !

Malheureusement, la Municipalité a dû annuler la saison de soccer, conformément à la prise de décision du comité de la Ligue de Soccer Montérégie (LSM).

Consultez les dernières nouvelles du site Internet de la municipalité pour lire l'intégralité du communiqué émis à cet effet.

Recette sur le BBQ

L'été est à nos portes, quoi de mieux que de préparer une recette sur le BBQ pour célébrer cette belle saison. Petits et grands seront ravis de mettre la main à la pâte, parce que cuisiner en famille ça tisse des liens!

La recette suggérée intègre des aliments que l'on peut retrouver localement chez les producteurs de notre municipalité. Profitez-en pour les encourager!

Brochettes de porc pomme-érable

ricardocuisine.com/recettes/7502-brochettes-de-porc-pomme-erable

Ingrédients

SAUCE

- 5 ml (1 c. à thé) de fécule de maïs
- 60 ml (1/4 tasse) de bouillon de bœuf
- 60 ml (1/4 tasse) de sirop d'érable
- 1 gousse d'ail, hachée finement
- 60 ml (1/4 tasse) de compote de pommes non sucrée

BROCHETTES

- 450 g (1 lb) de filet de porc, coupé en 24 cubes
- 8 tranches de prosciutto, coupées en 3 sur la longueur
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive
- Petites brochettes de bois, trempées dans l'eau 30 minutes

Préparation

SAUCE

1. Dans un petit bol, délayer la fécule dans le bouillon. Réserver.
2. Dans une petite casserole à feu moyen-élevé, porter à ébullition le sirop d'érable et l'ail. Laisser mijoter jusqu'à ce que le sirop commence à caraméliser. Ajouter la compote de pommes et le mélange de bouillon de bœuf. Attention aux éclaboussures. Saler et poivrer. Porter à ébullition et laisser mijoter 5 minutes ou jusqu'à ce que la sauce soit sirupeuse. Réserver.

BROCHETTES

3. Préchauffer le barbecue à puissance élevée. Huiler la grille.
4. Enrober chaque cube de porc d'une tranche de prosciutto. Piquer chaque morceau d'une brochette. Laisser reposer 15 minutes. Huiler et poivrer la viande.
5. Griller les brochettes 2 minutes de chaque côté ou jusqu'à l'obtention d'une cuisson rosée. Déposer sur une assiette et napper de sauce.

Vous trouverez d'autres délicieuses recettes à faire sur le BBQ à l'adresse suivante : **ricardocuisine.com/themes/bbq**

Bon été !